



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



20124874

ale,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

02 SEP. 2020

DU BRABANT WALLON

Le greffier / Greffe

MONITEUR BELGE

15-10-2020

BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 0450 024 867

Nom

(en entier) : CARBOMIN

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue d'Odeghien 52 - 1420 Braine-l'Alleud

Objet de l'acte : Siège social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 22 août 2020

L'Assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix et par vote séparé :

Décide le transfert immédiat du siège social à 1380 OHAIN, Chaussée de Louvain 674.

Tandis que le siège d'exploitation est à 7181 FAMILLEUREUX, Rue de Mariage, 40.

Cette décision prend son effet immédiatement

L'assemblée extraordinaire mandate J.Jordens sprl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).